Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 26

Artikel: Les deux berceuses
Autor: Alin, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-201246

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

42me ANNÉE. — N° 26. FONDÉ EN 1861 PAR LOUIS MONNET ET H. RENOU Samedi 25 juin 1904.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sur l'eau.

« Le Vaudois n'aime pas l'eau ». Je ne sais où j'ai lu cela, mais c'est imprimé quelque part. Encore un de ces petits traits que nous décochent les bonnes âmes qui nous connaissent mal. Le Vaudois n'est pas fou de l'eau, c'est vrai ; il sait qu'elle n'engendre guère la bonne humeur et qu'elle peut rendre hydropique quand elle ne donne pas le typhus ; mais extérieurement, il n'en a pas plus peur que ses voisins de Fribourg, de Berne et même de la Savoie. Promenez-vous en bateau à vapeur sur le Léman et vous verrez que les ports de Thonon, d'Evian, de Meillerie, de St-Gingolph, pour ne citer que les plus importantes stations de la rive méridionale, sont dépourvus d'établissements de bains, tandis que les villes de chez nous en ont presque toutes. Et, là où ils manquent, sur la plage vaudoise, des quantités de jeunes riverains font comme s'ils existaient et grouillent dans l'onde bleue en saluant au passage les voyageurs du *Bonivard*, du *Major Davel* ou du *Montreux*, qui contemplent leurs ébats. En face, si vous remarquez un baigneur tous les dix kilomètres, c'est que vous avez de la chance.

Inutile de dire que les petits Vaudois ne se plongent pas dans le Léman pour en tirer gloriole, mais parce qu'ils s'y font du bien tout en s'amusant ferme. Dès qu'ils savent nager, cela devient une passion. Quelques-uns font leurs premières brassées à la piscine de la buanderie Haldimand. D'autres, et c'est le plus grand nombre, apprennent avec des camarades ou avec leur papa, au bord du lac, avant même que la neige de la Dent d'Oche ait fondu complètement.

Les premières tentatives d'imiter le jeu des perchettes et des vengerons restent gravées dans la mémoire, tant on avale de bouillons par le nez et par la bouche. On est convaincu que l'art de se maintenir à la surface est quelque chose d'admirable, de mystérieux et de très difficile. Avec une primitive bouée faite d'une plaque de liège ou d'une simple planche, avec une paire de vessies de porc ou « pétubles », vous pouvez vous donner l'illusion d'être du coup un maître ; mais, ces accessoires lâchés, votre impuissance éclate toute grande. C'est alors que l'eau vous arrivant aux aisselles et vous soulevant comme pour vous entraîner au large, vous donneriez bien tous vos « gnus » ou vos « mapis » pour vous rôtir sur le sable de la grève, avec les amis ! Vous en voulez à l'onde si tentante et si traître à la fois, comme vous maudissez le mauvais plaisant qui, jouant au sous-marin, passe entre vos jambes et vous envoie faire un plongeon, latête à la renverse.

Mais, vienne le moment où vous vous écriez avec transport : « Je nage ! » et où, en effet, vous barbottez sans toucher du pied le fond ; vienne cet heureux moment, vous éprouvez une des plus vives joies de votre existence. Au lieu de l'enfant craintif, vous vous sentez un être fort, plus fort même que les hommes qui vous regardent de la terre et qui, eux, ne savent pas nager. Bientôt vous goûtez le plaisir de filer entre deux eaux, de plonger des petits cailloux blancs, de piquer une tête du haut de la « Pierre de Cour » ou de la « Pierre de douze », de faire la planche, de nager comme les chiens, comme les grenouilles, avec un bras, sans les bras, avec une jambe ou les deux jambes tendues en avant, ou encore sur le flanc, une épaule émergeant de l'eau et le poing à la ceinture. Vous êtes le roi du lac et vous vous moquez de la racaille qui croupit sur ses rives.

Quand le bain s'est un peu prolongé et que vous regagnez le bord, claquant parfois des dents et les lèvres bleuies, de nouvelles ivresses vous attendent sur le sable doux et chaud, où les camarades se tannent la peau comme de petits Peaux-Rouges. Pareils à un lézard, vous vous mettez sur le ventre, laissant le soleil vous doucher de ses jets de feu ; puis une fois réchauffé, vous voilà devenu l'architecte en herbe qui bâtit des pyramides de gravier, le petit athlète qui soulève de gros galets, l'ingénieur qui creuse des canaux ; bref votre imagination s'en donne autant que vos bras et, n'était votre estomac dont le gros morceau de pain des « quatre heures » n'a pu calmer les tiraillements, vous resteriez jusqu'à la nuit à jouer sur la grève.

Arrivés à l'âge adulte et à la vieillesse, les petits baigneurs d'autrefois retournent au lac le plus souvent que le leur permettent leurs occupations. Ils éprouvent le même vif plaisir à s'y replonger, à y pêcher ou à y canoter ; ils voudraient, comme cela se fait maintenant à Lausanne et à Genève, que la natation entrât dans les programmes scolaires et qu'il fût donné à tous de se fortifier le corps et l'esprit tout en apprenant à mieux connaître et à mieux aimer les merveilleux bassins du Léman, de Morat et de Neuchâtel. « La patrie est sur nos monts », a dit le poète. Elle est aussi sur nos lacs.

V. F.

Les deux berceuses.

I. — DU BOUÈBE.

Va, pique un somme, petiolet,
Rose de rose et blanc de lait ;
Ta maman, souriante, pousse
Ta berce à petits coups de pouce.

Va, pique un somme, petiolet,
Aux yeux petits, à la peau douce.

—

Ne rêve pas encor, fançon !
Dors seulement à la chanson
Au refrain un peu monotone ;
Dors tant, comme un chat qui ronronne !...

Rose de rose et blanc de lait,
Va, pique un somme, petiolet.

* * *

II. — DU GRAND-PÈRE.

Va, pique un somme, petit vieux,
Aux cils papillottant les yeux.
Dors au soleil — sans rêves — comme
Doit dormir un vieux petit homme.
Sans rêves, on dort beaucoup mieux,

Va, pique un somme, petit vieux !

—

Et peut-être auras-tu la chance,
Petit vieillot dont la main danse,
De partir ainsi tout à fait !...
Mourir, comme si tu dormais,
Comme ce serait beau, ça, pense !
S'en aller en fermant les yeux.

Va, pique un somme, petit vieux !

PIERRE ALIN.

Consultation gratuite.

Une personne de nos connaissances a quelque difficulté avec un de ses locataires. Pour résoudre le différend, on a, de part et d'autre, cru devoir recourir à l'intervention des avocats.

L'affaire est pendante depuis plusieurs mois. Rien ne permet d'entrevoir une solution prochaine, ni quelle elle sera. Ce sont maintenant les avocats qui commandent, et l'on sait que les intérêts des avocats ne sont pas nécessairement ceux de leurs clients.

L'autre jour, la personne dont nous parlons reçut la visite, simplement amicale, d'un de nos magistrats de l'ordre judiciaire. Elle en profita pour lui demander son avis sur l'affaire qui la préoccupe.

Le juge écouta l'exposé de la cause, prit connaissance des pièces qui lui furent communiquées, tout comme à l'audience...

— Et sa sentence ? demandez-vous.

Sa sentence ? .. Nous doutons fort qu'elle eût été la même, s'il l'eût rendue en plein tribunal. La voici :

— Eh bien, mon cher, dit-il, tous les droits sont de votre côté ; mais, si vous voulez m'en croire, transigez.

— Transiger ?... Et pourquoi donc, puisque j'ai tous les droits pour moi ? demanda, surpris, le consultant.

Ici, le magistrat fit une légère pause, jeta, à la dérobée, un regard du côté de la porte et du côté de la fenêtre, pour s'assurer qu'elles étaient bien closes, puis, se rapprochant de son interlocuteur et baissant la voix :

— Mon cher, en matière de procès, qu'on ait ou non les droits de son côté, peu importe ; les lois sont ainsi faites, que pour un article qui vous est favorable, il y en a deux qui sont contre vous. Cela dépend de l'habileté des avocats, des dispositions des juges — s'ils se sont ou non levés sur un bon pied ; s'ils ont bien ou mal dîné — enfin de mille considérations autres que la bonne. On croit la justice humaine aveugle, donc impartiale ; elle n'est que borgne, la malheureuse ; elle y voit trop et pas assez.

Croyez-m'en, transigez. Quand bien même vous gagneriez votre procès sur toute la ligne — ce qui n'est point sûr, malgré vos droits — cela ne vaudrait pas une transaction.

J'ai vu bien des faits à l'appui de mon dire. Tenez, il n'y pas longtemps encore, un cas à peu près semblable au vôtre ; un peu plus compliqué, toutefois. Un locataire intente action à son propriétaire, celui-ci à l'architecte, qui s'en prend à l'entrepreneur. Les hommes de loi exultent. Les dossiers s'accumulent, s'entassent, s'échafaudent, une vraie tour